

Image not found or type unknown



Demission d'une cogérance en sarl

Par **marlaur**, le **26/03/2010** à **16:03**

Bonjour,

J'occupe actuellement le post de cogérant d'une SARL de 3 associés majoritaire.

Je voudrais démissionner de mon poste de cogérant et quitter mon entreprise.

Quel sont mes droit sur les dividendes de la société, et comment dois-je procéder?